

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NEUVIÈME RÉUNION

LE 12 MARS 2017

PROCÈS-VERBAL

Heure : 13 h 30

Lieu : Presse Café de Boucherville

Conseil d'administration :

Lachapelle, Alain, président

Jeannotte, Ginette, trésorière

Jeannotte, Johanne, administratrice

Lachapelle, Gilles André, secrétaire et webmestre

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour

1.1. L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

7.1. Projet ADN, Héritage français

7.2. Demande formulée par l'Association des Lemay dit Delorme dit Poudrier

7.3. Situation actuelle de la Fédération des associations de familles

7.4. Demande pour afficher un hommage à Marin et Françoise au restaurant La Sauvagine

2. Mot de bienvenue du président

Alain souhaite la bienvenue en soulignant la vitalité de notre jeune association !

3. Procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2016 : Annexe 1

Le procès-verbal est adopté sans modifications

Proposé par Alain Lachapelle

Appuyé par Johanne Jeannotte

3.1. Suivi

4.1. Alain contactera Jean H. Lachapelle pour vérifier la disponibilité de la propriété de son cousin Luc Lachapelle dans la vallée du Richelieu pour un rassemblement des membres de l'ADMJL dans le contexte d'une épluchette de maïs au mois d'août.

4.2. Alain et Gilles André seront présents au Colloque de l'*Académie internationale de généalogie* qui se tiendra à Montréal du 19 au 23 juin prochains. Il se peut que Ginette y participe.

4.4. Concernant la procédure d'archivage des documents du secrétariat, une mise à jour a été effectuée en ligne avec succès. Johanne remet à Gilles André une clé USB contenant la base de données généalogiques au format Heredis ; Gilles André tentera de rendre ce contenu disponible aux deux autres membres du CA en utilisant Google Drive.

6.1 Diffusion aux sociétés d'histoire et de généalogie : Annexe 7

Gilles André remet la liste de diffusion de la biographie de Marin et de Françoise aux sociétés d'histoire et de généalogie. La Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord sera ajoutée à la liste d'envoi.

4. Gestion financière :

4.1. Situation financière actuelle : Annexe 2 (À venir)

Notre trésorière présente le bilan financier de l'année 2016. Elle nous transmettra un tableau de la situation financière actuelle par voie électronique.

4.2. Renouvellement des cartes de membres : Annexe 3

Ginette fera un envoi postal à quinze membres pour favoriser le renouvellement de leur carte de membre. Cet envoi comprendra le formulaire de renouvellement ainsi qu'une enveloppe affranchie. Cette opération se fait à titre expérimental et ne sera pas renouvelée.

5. Moyens de diffusion :

5.1. Publications web

5.1.1. Site de l'ADMJL

Notre webmestre nous informe que notre site web s'enrichit continuellement. Les dernières informations mises en ligne sont celles relatives aux jumelages des communes françaises, lieux d'origine de nos ancêtres Françoise et Marin.

5.1.2. Page Facebook

Alain, responsable de cette publication, puisera des informations et des photos dans les numéros déjà parus du Marin afin d'alimenter notre page Facebook.

5.1.3. Wikipédia : biographie de Françoise et Marin

Le projet demeure, cependant ce travail de publication étant exigeant, notre président ne propose pas d'échéancier pour sa réalisation.

5.2. Base de données généalogiques :

5.2.1. Mise à jour

Johanne continue patiemment la mise à jour de notre base de données ; la saisie de données ne sera jamais terminée !

5.2.2. Projets

Johanne propose de rendre disponibles sur notre site web les photos et les descriptions des pierres tombales des cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Repos Saint-François d'Assise. Alain qui en a fait les relevés, transmettra les fichiers à Gilles André. Johanne continuera à ajouter progressivement ces informations dans la base de données généalogiques.

5.3. Bulletin « Le Marin » :

5.3.1. Retour sur l'envoi postal du bulletin no. 10

Il n'y a que quelques membres qui ont transmis des remerciements ou commentaires pour cet envoi postal. Jusqu'à maintenant cette opération n'a pas suscité de nouvelles inscriptions.

5.3.2. Articles pour le prochain numéro :

La Généalogie par l'ADN rencontre la généalogie traditionnelle par Alain Lachapelle.

Le Sens de l'aventure, les Jeannotte Lachapelle voyageurs et commençants aux États-Unis au XVIII^e siècle par Alain Lachapelle

5.3.3. Date approximative de parution

Remise des textes vers le 18 avril et parution vers le 28 avril.

6. Activités de l'Association

6.1. Création d'un blason pour l'Association selon les règles héraldiques.

6.1.1. Présentation d'un document de travail. Annexe 4

Un document couleur de vingt pages ayant pour titre « *Création d'un blason pour l'ADMJL* » a été réalisé par notre secrétaire dans le but de faciliter le choix des éléments qui composeront notre blason dans le respect des règles héraldiques établies. À la suite d'un fructueux échange, les membres s'entendent sur le choix des principaux éléments :

- La forme du blason sera celle de l'écu français classique (le bouclier) ;
- La répartition de l'écu est celle d'un coupé mi-parti ;
- Pour symboliser la traversée de l'océan et la présence du fleuve Saint-Laurent, il y aura une fasce ondée d'azur et d'argent ;
- Les meubles (figures) retenus sont la fleur de lys du drapeau québécois, les clochers superposés des villages respectifs de nos ancêtres et les outils du charpentier tels que représentés en France au fil des siècles ;
- Un seul émail (couleur) est retenu soit l'azur (bleu du drapeau du Québec) ainsi que les deux métaux héraldiques (or et argent) ;
- Le cri d'armes (la dénomination) inscrit sur le listel au-dessus du blason est *JEANNOTTE • LACHAPELLE*, et la devise inscrite sur le ruban sous le blason est *SE SOUVENIR • GRANDIR*.

Gilles André proposera un ou deux modèles répondant à cette description. Le blason retenu sera proposé à nos membres à l'Assemblée générale de juin. Un document sur sa description et sa signification sera remis aux membres présents et sera publié par la suite.

6.1.2. Coûts pour la réalisation d'un blason par des professionnels. Annexe 5

Gilles André présente les coûts exigés par *L'Autorité héraldique du Canada* pour la réalisation d'un blason dans le cas où on abandonnerait l'idée de réaliser notre blason. Le montant d'une telle réalisation serait d'au moins 1 200,00\$.

6.1.3. Enregistrement d'emblèmes héraldiques auprès des autorités héraldiques canadiennes. Annexe 6

Il est possible de placer une demande d'enregistrement de notre blason dans le *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*. Pour ce faire, nous devons envoyer une lettre au Héraut d'armes du Canada mentionnant que nous souhaitons faire « *enregistrer nos emblèmes héraldiques auprès de l'Autorité héraldique du Canada en vertu des pouvoirs qu'exerce le gouverneur général.* »

Cette demande sera placée à la suite de la présentation de notre blason à nos membres réunis en Assemblée générale annuelle en juin prochain. Il n'y a pas de frais reliés à cette demande.

6.2. Organisation de la prochaine assemblée générale annuelle

6.2.1. Alain suggère que la rencontre ait lieu à Pointe-aux-Trembles, lieu important où plusieurs ancêtres Jannot dit Lachapelle étaient établis au XVIII^e siècle.

6.2.2. La rencontre pourrait se tenir soit le 3 ou le 17 juin (à privilégier) dans le local de *l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles*. Une visite des lieux historiques ou une conférence sur l'histoire de Pointe-aux-Trembles par un historien local pourrait compléter la rencontre.¹

¹ Coordonnées : *L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles*, 12125, rue Notre-Dame Est, bureau 147, Montréal, H1B 2Y9. Téléphone : (514) 645-4519, poste 282. Adresse électronique : info@histoirepat.com

6.3. Archivage des documents de l'ADMJL

6.3.1. État de la situation

Ce sujet a été traité au point 3.1. Suivi

7. Varia

7.1. Projet ADN, Héritage français

Alain fait une brève présentation du sujet. Il propose la lecture du livre suivant :

Blaine T. Bettinger, The Family Tree Guide to DNA Testing and Genetic Genealogy.

7.2. Demande formulée par l'Association des familles Lemay, dit Delorme, dit Poudrier.

Alain téléphonera au président de l'association pour vérifier la pertinence d'une coopération.²

7.3. Situation actuelle de la Fédération des associations de familles

La Fédération a apporté quelques modifications à son fonctionnement, principalement à cause d'un sous financement gouvernemental. Le secrétaire continuera d'acheminer au CA les communiqués émis par la Fédération.

7.4. Demande pour afficher un hommage à Marin et Françoise au restaurant La Sauvagine

Notre président effectuera une visite à ce restaurant pour vérifier l'intérêt du propriétaire à afficher une information relative au fait que la famille de Marin était établie sur le lot occupé par cet établissement au XVII^e siècle.

8. Fin de la réunion à 17 h 10.



Gilles André Lachapelle, secrétaire

Annexe 1 : Procès-verbal du 2 octobre 2016

Annexe 2 : Situation financière (À venir)

Annexe 3 : Liste des membres

Annexe 4 : Création d'un blason pour l'ADMJL

Annexe 5 : Coûts pour la réalisation d'un blason par des professionnels

Annexe 6 : Enregistrement d'emblèmes héraldiques auprès des autorités héraldiques canadiennes

Annexe 7 : Liste de diffusion de la biographie de Marin et de Françoise aux Sociétés d'histoire et de généalogie

² Coordonnées : Jacques R. Delorme, président. Téléphone : (514) 933-9852. www.familles-lemay.com